

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2017

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

	Pages
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains retraitements auraient dû être apportés aux montants des produits et de l'insuffisance des produits sur les charges pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016, ainsi qu'aux montants de l'actif et de l'actif net aux 30 juin 2017 et 2016.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC** au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
Le 30 octobre 2017

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A134872

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

	2017	2016
	(12 mois)	(6 mois)
PRODUITS		
Activités-bénéfice et de financement	285 111 \$	613 085 \$
Placements (note 11)	115 779	10 405
Apports d'instruments de musique	26 642	32 790
	427 532	656 280
CHARGES		
Attributions (note 12)	206 844	158 709
Salaires et charges sociales	153 004	75 623
Activités de financement	130 369	42 601
Activités-bénéfice	44 120	3 551
Honoraires professionnels	22 363	24 463
Frais de bureau	11 946	5 945
Frais de gestion de placements	11 235	5 899
Communications et relations publiques	8 174	11 295
Frais bancaires	4 579	1 650
Télécommunications	2 541	1 444
Amortissement des immobilisations corporelles	2 430	1 745
Amortissement de l'actif incorporel	1 456	-
	599 061	332 925
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(171 529) \$	323 355 \$

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

	Affectation d'origine interne (note 9)	Dotation (note 10)	Non affecté	2017 (12 mois) Total	2016 (6 mois) Total
SOLDE AU DÉBUT	1 131 561 \$	45 000 \$	539 631 \$	1 716 192 \$	1 392 837 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(171 529)	(171 529)	323 355
Affectation d'origine interne (note 9)	(17 077)	-	17 077	-	-
SOLDE À LA FIN	1 114 484 \$	45 000 \$	385 179 \$	1 544 663 \$	1 716 192 \$


**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**


BILAN

AU 30 JUIN 2017

	2017	2016
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	58 487 \$	486 159 \$
Débiteurs (note 3)	32 495	5 107
	90 982	491 266
PLACEMENTS (note 4)	1 756 717	1 404 891
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	13 943	16 373
ACTIF INCORPOREL (note 6)	20 385	-
	1 882 027 \$	1 912 530 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	29 288 \$	18 838 \$
Apports reportés (note 8)	308 076	177 500
	337 364	196 338
ACTIF NET		
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE (note 9)	1 114 484	1 131 561
DOTATION (note 10)	45 000	45 000
NON AFFECTÉ	385 179	539 631
	1 544 663	1 716 192
	1 882 027 \$	1 912 530 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

	2017	2016
	(12 mois)	(6 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(171 529) \$	323 355 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(97 618)	12 260
Amortissement des immobilisations corporelles	2 430	1 745
Amortissement de l'actif incorporel	1 456	-
	(265 261)	337 360
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	113 638	31 938
	(151 623)	369 298
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(684 461)	(183 573)
Produit de la réalisation de placements	430 253	177 594
Acquisition de l'actif incorporel	(21 841)	-
	(276 049)	(5 979)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(427 672)	363 319
TRÉSORERIE AU DÉBUT	486 159	122 840
TRÉSORERIE À LA FIN	58 487 \$	486 159 \$

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

1. Description de l'organisme

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de recueillir des donations et d'octroyer des bourses aux étudiants du « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec » ainsi que de soutenir les projets pédagogiques du Conservatoire. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont d'abord comptabilisés à titre d'apports reportés et sont ensuite constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges auxquelles ils étaient destinés sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les produits de dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par la société émettrice des actions. Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a présenté les produits d'intérêts et de dividendes distinctement de la variation de la juste valeur des placements.

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Conversion de devises

Les éléments d'actif monétaires sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché et dont le prix de marché est fixé en devises sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'état des résultats sont convertis au cours du change moyen de l'exercice. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

L'équipement informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

L'œuvre d'art n'est pas amortie.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actif incorporel

Le site Web est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

3. Débiteurs

	2017	2016
Dons à recevoir	20 940 \$	-
Taxes à la consommation à recevoir	9 034	2 859
Intérêts et dividendes à recevoir	2 521	2 248
	32 495 \$	5 107 \$

4. Placements

	2017	2016
Obligations gouvernementales, municipales et de sociétés canadiennes, et fonds d'obligations, à divers taux et échéances, à la juste valeur	791 161 \$	691 810 \$
Actions et fonds d'actions américaines et internationales, et autres placements cotés en Bourse, à la juste valeur	631 296	510 777
Actions et fonds d'actions canadiennes cotées en Bourse, à la juste valeur	334 260	202 304
	1 756 717 \$	1 404 891 \$

5. Immobilisations corporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Oeuvre d'art	12 000 \$	-	12 000 \$	12 000 \$
Équipement informatique	10 472	8 529	1 943	4 373
	22 472 \$	8 529 \$	13 943 \$	16 373 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

6. Actif incorporel

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	21 841 \$	1 456 \$	20 385 \$	- \$

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
Fournisseurs et charges à payer	18 041 \$	11 034 \$
Salaires et vacances à payer	10 962	6 941
Sommes à remettre à l'État	285	863
	29 288 \$	18 838 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés sont des dons et des fonds amassés lors d'événements-bénéfice et d'activités de financement destinés à être remis en bourses et soutien à des projets pour des établissements en particulier du « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ». Certains sont aussi affectés à des types de bourses ou de projets en particulier et non à des établissements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début	177 500 \$	165 395 \$
Apports reportés durant l'exercice	299 185	105 020
Montant constaté à titre de produits d'activités-bénéfice et financement de l'exercice	(168 609)	(92 915)
Solde à la fin	308 076 \$	177 500 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

9. Affectation d'origine interne

L'organisme a décidé d'affecter une partie de son actif net à des établissements en particulier du « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ». Une partie de l'actif net est également affectée à la pérennité de l'organisme. Les variations survenues dans le solde de l'affectation d'origine interne pour l'exercice sont les suivantes :

	Affecté aux établissements	Pérennité	Total
Solde au début	400 653 \$	730 908 \$	1 131 561 \$
Utilisations de l'exercice	(17 077)	-	(17 077)
Solde à la fin	383 576 \$	730 908 \$	1 114 484 \$

10. Dotation

La dotation est composée d'un don total de 45 000 \$ versé dans le but de remettre des bourses annuelles à des étudiants en piano inscrits dans un des établissements du « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ». Les bourses sont versées à même les produits de placements générés annuellement par le montant du don.

11. Produits de placements

	2017 (12 mois)	2016 (6 mois)
Dividendes	7 777 \$	17 736 \$
Intérêts	10 384	4 929
Variation de la juste valeur des placements	97 618	(12 260)
	115 779 \$	10 405 \$

12. Attributions

	2017 (12 mois)	2016 (6 mois)
Bourses	117 464 \$	91 915 \$
Soutien aux projets pédagogiques du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	62 738	34 004
Instruments de musique	26 642	32 790
	206 844 \$	158 709 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

13. Instruments financiers

Catégories

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et charges à payer.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé à ces trois risques.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme détient des actifs en devises étrangères et par conséquent ces derniers sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2017, les soldes de la trésorerie et des placements respectivement de 1 480 \$ (13 375 \$ en 2016) et de 213 231 \$ (172 122 \$ en 2016) sont exprimés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements en obligations à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements cotés en Bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2017

14. Opérations entre apparentés

L'organisme et le « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec » coordonnent leurs actions en ce qui a trait à l'octroi des bourses et au soutien aux activités pédagogiques. Trois représentants du « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec » siègent à titre de membre d'office sur le conseil d'administration de l'organisme.

Le « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec » offre à titre gratuit à l'organisme l'utilisation de ses locaux et ce, depuis plusieurs années.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, ont été mesurées à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

15. Flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2017	2016
	(12 mois)	(6 mois)
Débiteurs	(27 388) \$	10 204 \$
Créditeurs et charges à payer	10 450	9 629
Apports reportés	130 576	12 105
	113 638 \$	31 938 \$